

**ENVIRONNEMENT FISCAL ET SOCIAL DES ASSURANCES COLLECTIVES**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA357	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	691,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 20/06/2025 au 20/06/2025
- Du 12/09/2025 au 12/09/2025

**OBJECTIFS**

- Maîtriser le cadre fiscal et social des assurances collectives santé prévoyance et retraite
- Présenter aux entreprises les avantages fiscaux et sociaux des assurances collectives

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)**  
**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Des points clés expliqués de façon simple et synthétique. Des exercices venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Une méthodologie proposée pour chaque séquence. L'expertise des formateurs métiers habitués au terrain.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel des assurances collectives, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Régimes fiscaux des cotisations
  - 1. Part patronale - Impôt sur la société
  - 2. Part salariale - Impôt sur le revenu
  - 3. Critères de déductibilités
  - 4. Gestion des seuils de déduction
- B. Régimes sociaux des cotisations
  - 1. Part patronale - Cotisations sociales
  - 2. Part salariale - Cotisations sociales
- C. Régimes fiscaux des prestations
  - 1. Indemnités journalières - Impôt sur le revenu
  - 2. Invalidité - Impôt sur le revenu
  - 3. Frais de soins - Impôt sur le revenu
- D. Régimes sociaux des prestations
  - 1. Indemnités journalières - Prélèvements sociaux
  - 2. Invalidité - Prélèvements sociaux
  - 3. Frais de soins - Prélèvements sociaux
- E. Régimes fiscaux et sociaux des régimes à cotisations définies (Contrats "art 83" et PER issus de la loi PACTE)
  - 1. Régimes fiscaux des cotisations et des prestations selon les produits (opportunité des transferts)
  - 2. Traitement social
- F. Régimes fiscaux et sociaux des régimes à prestations définies
  - 1. Réforme contrats "art 39" traitement fiscal et social
  - 2. Traitement fiscal et social des cotisations et des prestations des régimes IFC

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Gestionnaires de contrats collectifs  
Conseillers en assurance

Téléconseillers  
Chargés de clientèle  
Agents généraux  
Courtiers  
Inspecteurs  
Chargés d'études juridiques

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap** : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

691,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/02/2025 à 15:26